

Lancy se dote de sa première stratégie de promotion économique

Pour la première fois, la Ville de Lancy formalise son action en matière de promotion économique à travers une stratégie communale structurée. Validé par le Conseil administratif le 20 mai, le document fixe le cap pour les cinq prochaines années, avec l'ambition d'accompagner le développement économique local dans un esprit de solidarité et d'équilibre territorial.

Une démarche structurée et participative

La stratégie, présentée aux entreprises le 20 juin lors de la [Journée annuelle des entreprises](#) en présence de la Conseillère d'État Delphine Bachmann, marque un tournant après plus de 25 ans de politique économique active. Son élaboration repose sur un important travail d'analyse du tissu et des acteurs économiques lancéens, porté par le délégué aux affaires économiques. Il a été enrichi par des échanges avec les entreprises, les services administratifs, les associations faitières, le Conseil économique communal, ainsi que par des enquêtes récentes auprès de la population et des entreprises.

Quatre priorités pour accompagner un tissu économique dynamique

Lancy compte aujourd'hui plus de 2'300 établissements pour 25'600 emplois. Majoritairement composée de PME (97% emploient moins de 50 personnes), la commune connaît un fort développement démographique et urbain, qu'il s'agit d'accompagner avec des services, de l'emploi et une économie locale diversifiée.

Pour concrétiser ses ambitions, la Ville articule sa stratégie autour de 4 priorités (déclinées en 15 mesures-phares) :

- **Renforcer les synergies entre entreprises et administration** en encourageant les liens de proximité et en simplifiant les démarches ;
- **Faire de Lancy un pôle entrepreneurial** attractif en intégrant les besoins économiques dans les projets d'aménagement ;
- **Soutenir le commerce de proximité** en préservant une offre commerciale vivante dans les quartiers ;
- **Faciliter la transition numérique et écologique des PME** en jouant un rôle de relais et d'orientation vers les dispositifs existants.

Damien Bonfanti, maire de Lancy, conclut : « Cette stratégie sera suivie par le Conseil municipal et des bilans annuels nous permettront de suivre son déploiement pour ajuster nos actions. Par ailleurs, des projets spécifiques pourront être proposés au Conseil municipal si des financements complémentaires s'avèrent nécessaires. »

Contacts

Damien Bonfanti, maire d.bonfanti@lancy.ch

Vincent Davy, délégué à la promotion économique v.davy@lancy.ch